



# Commune de Bellevue

## République et Canton de Genève

Juin 2013 – N° 22

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### Mot de la Mairie



Chers Bellevistes,

Comme vous avez certainement pu le constater, la mairie est particulièrement sensible à tout ce qui touche aux arbres et a largement investi dans la replantation de nouveaux chênes, marronniers, platanes, ainsi que diverses essences d'arbres fruitiers dans les secteurs, entre autres, des Grands-Champs, de La Tuilière et du centre du village.

Toutefois, je me permets d'exprimer mon mécontentement. Ce printemps, d'importants travaux forestiers ont été exécutés au chemin de la Chênaie, suite à l'état sanitaire inquiétant de certains chênes. La commune a mandaté, dans un premier temps, une entreprise pour expertiser tous les arbres dans le secteur Chênaie, Mojonne et Mastellettes. Suite à cette étude, plusieurs arbres présentaient de très gros risques pour la sécurité des habitants. La Commune a déposé une demande d'abattage pour certains et d'élagage pour d'autres. Le Canton nous a alors délivré une autorisation sous la condition de garder certains arbres sur quilles. Comme vous avez pu le remarquer, le résultat a dénaturé notre chemin.

Par chance et suite aux diverses mesures de ralentissement, nous sommes sur le point de déposer un projet de demande d'autorisation afin de refaire et terminer totalement ce chemin d'ici 2014. Dès lors, la mairie s'engage, en parallèle, à déposer auprès de la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP) un projet de replantation de nouveaux chênes.

Après ce "coup de gueule", une grande satisfaction ! La commune a eu d'excellents comptes en 2012, avec un boni de près de 2 millions de francs, et des finances très bien maîtrisées. Nous sommes parmi les communes privilégiées du Canton.

Pour mémoire, en 2007, la dette bancaire se montait à quasiment 19 millions, alors qu'à fin 2012 elle se monte à près de 12 millions. En l'espace de 5 années, plus de 6 millions ont été remboursés aux banques, alors que, simultanément, 16 millions en fonds propres ont été dépensés en investissements et acquisitions de patrimoine financier. Une commune gérée avec une grande rigueur et un immense dynamisme.

Pour conclure, notre bâtiment parascolaire, celui de la crèche intercommunale des communes de Bellevue, Collex, Genthod et Pregny-Chambésy, ainsi que les aménagements extérieurs de tout le périmètre, seront terminés en août 2013 et mis à disposition pour la rentrée scolaire 2013-2014. L'Exécutif et le Conseil municipal ont fait d'importants efforts pour la petite enfance et la jeunesse et ce, afin de leur assurer un encadrement de grande qualité.

Pour mon année de Maire, je me réjouis d'inaugurer ces réalisations et plus particulièrement - par rapport à mon énorme investissement personnel - notre future crèche, qui, après plus de dix années de discussion, verra enfin le jour.

Je vous remercie, chers Bellevistes, de votre confiance, et vous souhaite un bel été ensoleillé.

Daniel FABBI  
Maire





## DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE

### SÉANCE DU 16 AVRIL 2013 :

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de renvoyer les délibérations suivantes en commission des finances du 23 avril 2013. Elles ont toutes été approuvées à l'unanimité en séance du Conseil municipal du 7 mai.

- Délibération concernant l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2012 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- Délibération concernant l'approbation du tableau de répartition des frais 2012 du Groupement Intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),
- Délibération concernant l'approbation des comptes et de la gestion 2012 du Groupement Intercommunal Stade Marc Burdet,
- Délibération concernant l'approbation des comptes et de la gestion 2012 du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC),
- Délibération concernant l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2012 et les moyens de les couvrir,
- Délibération concernant l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012 de la commune de Bellevue.

### SÉANCE DU 7 MAI 2013 :

Le Conseil municipal

- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 154'050.—(TTC) destiné à financer le Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment de la crèche,
- Décide à l'unanimité de céder un droit de superficie partiel de 1455 m<sup>2</sup> de la parcelle n°3865, propriété de la commune de Bellevue, au Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour un montant annuel de CHF 58'200.—,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 140'000.—(TTC) destiné à l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment parascolaire.
- Décide à l'unanimité de modifier le règlement du Fond de fin de mandat pour l'Exécutif communal de la commune de Bellevue ( LC 06 126 ).

- Décide à l'unanimité de vendre la parcelle n°3855, propriété de la commune de Bellevue, au profit de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) pour un montant maximum de CHF 1'799'682.60 (TTC),
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de CHF 50'000.—(TTC) destiné au réaménagement de la salle Tavel (bâtiment de la mairie),
- Décide d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.—(TTC) pour l'acquisition d'un véhicule pionnier mixte pour la compagnie des sapeurs pompiers volontaires de Bellevue.

### Election du nouveau bureau du Conseil municipal:

Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité la composition du nouveau Bureau du Conseil municipal 2013-2014 qui se présente comme suit :

- M. Gérald RÜEGSEGG (BDA), Président
- M. Jean-Daniel VIRET (PLR), Vice-Président
- Mme Sonia GATTI (PDC), Membre

### SÉANCE DU 4 JUIN 2013 :

Le Conseil municipal

- Décide à la majorité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 765'000.— (TTC) pour la remise en état de la voie de circulation et le réaménagement du ch. de la Menuiserie, la création de places de stationnement sur les parcelles nos 3601, future DP 3864, et 3677 de la commune de Bellevue,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement intercommunal d'un montant de CHF 1'850'000.— (TTC), dont CHF 850'000.— à la charge de la commune de Bellevue, destiné à la réfection des locaux de la section Bellevue-Genthod de la Société Internationale de Sauvetage du Lac (SISL), sis rte de Lausanne sur la parcelle no 3386, propriété de la commune de Bellevue,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de CHF 7'000.— (TTC) pour l'évaluation indépendante des performances de la toiture photovoltaïque,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de CHF 21'000.— (TTC) pour l'implantation d'un passage piéton au carrefour de la route de Valavran et du chemin des Chânets,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de CHF 23'500.— (TTC) pour



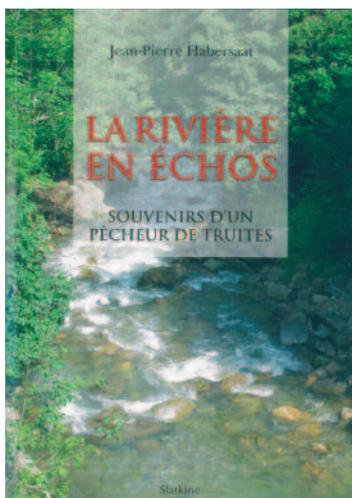
l'implantation de panneaux de signalisations pour les commerces locaux et du changement de durée de stationnement au parking de la mairie, rte de Lausanne 327, et sur la route de Lausanne, tronçon rue de la Printanière – ch. des Mollies,

- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de CHF 60'000— (TTC) relatif aux aménagements complémentaires de mesures temporaires de régulation du trafic sur le ch. de la Chênaie,
- Décide à l'unanimité d'octroyer un droit de superficie distinct et permanent de 10'082 m<sup>2</sup> sur la parcelle n°3826, propriété de la commune de Bellevue, au Groupement Intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) sans soulte,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 520'000.—(TTC) destiné à financer le Groupement du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment intercommunal de la crèche,
- Décide à l'unanimité d'adopter un nouveau statut du personnel de la commune de Bellevue et de l'échelle des traitements,
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de CHF 16'850.— (TTC) pour l'acquisition, et les frais y relatifs, d'une parcelle de 257 m<sup>2</sup> sur la parcelle n°3854, propriété des CFF, à destination d'un emplacement affecté à une station de vélos en libre-service (VLS) à la gare ferroviaire des Tuileries.

## LIVRE DE M. HABERSAAT

M. Jean-Pierre Habersaat habite à Bellevue où il a exercé durant trente-six ans la profession d'instituteur dans des écoles primaires de sa commune et de celle de Meyrin. Retraité depuis quelques années, il continue à se passionner pour la pêche à la truite, le sport, plus particulièrement le football et le hockey sur glace qu'il a pratiqués durant de nombreuses saisons, ainsi que les voyages lointains avec son épouse Edith.

Son dernier livre vient de sortir et s'intitule « La rivière en échos - Souvenirs d'un pêcheur de truites » aux Editions Slaktine.



## OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

### Enquête de qualité du recensement – Bellevue

Sur mandat du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a simplifié le recensement fédéral de la population. Une grande partie des informations sont tirées des registres des bâtiments et des logements, ainsi que des registres des habitants. Pour assurer une précision maximale des statistiques du recensement, il est impératif de contrôler régulièrement ces informations.

Pour cela, la situation des bâtiments, des logements et des ménages va être relevée, indépendamment des registres, dans près de 500 zones sélectionnées de manière aléatoire dans l'ensemble de la Suisse. Une de ces zones au moins, se trouve sur le territoire de Bellevue et touche les rues suivantes :

Ch. William-Rappard / Ch. du Planet / Ch. de la Roselière / Ch. des Tuileries / Rte de Valavran / Ch. des Chânats / Ch. du Poisat / Av. De-Senarclens / Ch. Aux-Folies / Ch. de la Roselière / Ch. de la Chênaie / Ch. De-Riencourt.

L'enquête consiste en un relevé sur le terrain, des bâtiments et des logements des zones, ainsi qu'en une courte interview des ménages. **L'OFS a mandaté l'institut LINK de Lucerne pour réaliser cette enquête qui se déroule du 2 mai au 6 juillet 2013.**

La population concernée est informée par lettre de cette démarche.



## LA PYRALE DU BUIS

### Avez-vous des buis dans votre jardin?

Si ce n'est pas déjà fait, il va être grand temps de traiter vos buis de manière préventive contre la pyrale du buis (*diaphania perspectalis*), chenille ravageuse, qui pourrait être fatale à votre arbuste. Les dommages ne se remarquent qu'au moment de l'éclosion de la deuxième génération en été.



Cette chenille qui devient un papillon nocturne, originaire d'Asie orientale, a été observée pour la première fois en Europe en 2006. Depuis peu, ce parasite se propage en Suisse et cause d'importants dégâts physiologiques, esthétiques et économiques sur les buis.

Les dégâts causés par la pyrale du buis sont considérables. Elle peut dénuder une haie en une saison !

A partir du printemps, on observe de jeunes chenilles issues des cocons d'hivernation qui s'alimentent sur les feuilles. L'envol des premiers papillons s'effectue en été et ceux-ci sont facilement reconnaissables par leurs motifs blancs et gris.

Pour lutter contre ce ravageur, il est important de contrôler régulièrement le feuillage, à partir du mois de mars, afin de déceler une éventuelle présence des chenilles ou de déjections verdâtres.



Si l'ensemble de la plante ou des rameaux entiers sont touchés, il faut les éliminer en s'assurant qu'ils soient incinérés ou finement hachés. Les préparations biologiques sont à privilégier et se trouvent dans toutes les jardineries. Les applications par pulvérisation doivent s'effectuer dès l'apparition des premières larves.

Malheureusement la pyrale du buis a été observée sur le territoire de la commune.

Source: Institut de recherche Terre-Nature-Environnement de la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

## ENTRETIEN DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Il est de saison de rappeler aux propriétaires et locataires de s'occuper de l'entretien des arbres et des haies



selon l'article 76 de la loi sur les routes (LCR) qui stipule que «Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4m50 (gabarit routier) au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique». Les haies doivent être taillées à une hauteur maximale de 2m et ne doivent pas empiéter sur la voie publique.

Nous vous remercions de respecter le délai fixé au 15 juillet pour effectuer ce travail à front des chemins communaux et privés.

## CHANTIERS PARASCOLAIRE & CRÈCHE



Crèche



Bâtiment parascolaire

Les chantiers du parascolaire et de la crèche se poursuivent promptement.

Depuis mi-mai, les travaux de la route d'accès à la crèche ont débuté. Le mur antibruit, le long de la voie CFF, sera prolongé.





## CENTRE SCOLAIRE

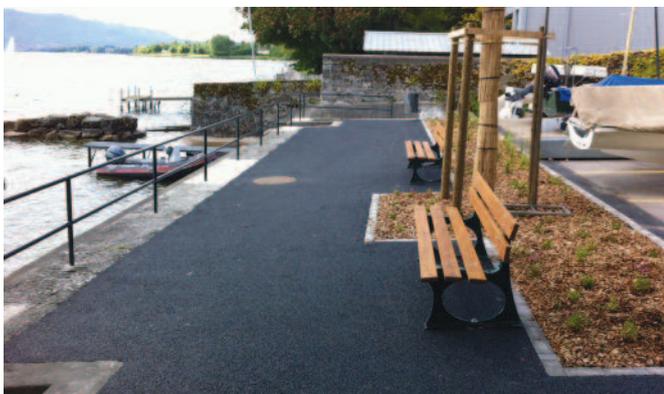
Le centre scolaire est constitué de trois bâtiments d'écoles, un bâtiment parascolaire avec une bibliothèque et un pavillon de garderie qui regroupe au total 400 chérubins. Le concept d'aménagement vise à privilégier un espace centré sur le jeu pour les enfants et de mettre en valeur un cadre paysagé agréable pour tout le monde.

Ce chantier a commencé début mai. Des aménagements extérieurs au centre scolaire sont prévus entre l'école Mollies et le bâtiment de la crèche.

L'ancienne place de jeux sera remplacée par des jeux en robinier non traité qui enchanteront les petits comme les grands. Le charme du bois permettra aux enfants de s'épanouir dans un environnement naturel et sécurisé. Dans la partie sous-bois, de grands jeux se faufleront entre les arbres existants.

Une cabane pour adolescents sera également prévue. Le chemin longeant la copropriété « les Arbres » sera réaménagé et des tables de pique-nique seront implantées. Durant les travaux, les jeux sont accessibles à la Roselière et à la Tuilière.

## PORT SALADIN



La commune a réaménagé convenablement la portion du port Saladin qui se trouve entre la cale sèche et le bord du lac Léman. Ce terrain a fait l'objet d'un don d'Alexis et Auguste Saladin en 1865.

Les deux tilleuls se trouvant sur le port Saladin ont été abattus et remplacés par un platane. Une barrière et 2 bancs ont été installés.

## LE PROJET DE GAZODUC TRÉLEX - COLOVREX (GTC)

**La pose du premier tube pour la construction du gazoduc entre Trélex (Vaud) et Colovrex a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars à Trélex** en présence de M. Daniel Mouchet, Président de Gaznat et des représentants de l'OFEN, des autorités cantonales et communales. Cette nouvelle conduite de transport

de gaz, réalisée sur un tracé de 24km, a pour objectifs de répondre à la croissance de la demande en gaz naturel, qui a augmenté de plus de 50% ces dix dernières années dans la région genevoise, ainsi qu'à sécuriser l'approvisionnement en Suisse occidentale. «Nous sommes très heureux de réaliser ce projet d'envergure, important pour les infrastructures énergétiques de Suisse romande et qui permettra de renforcer notablement la sécurité d'approvisionnement de l'ouest lémanique et de la région de Nyon.», a souligné M. René Bautz, Directeur général de Gaznat SA.



Suite à la décision d'approbation des plans, rendue le 20 septembre 2011 par l'Office Fédéral de l'Energie (OFEN), les travaux préparatoires d'enherbement et de défrichage ont pu effectivement démarrer au début du 2<sup>e</sup> semestre 2012, accompagnés d'un vaste programme de préservation de la faune et de la flore. Le défrichage de la traversée des bois de Versoix (GE) et du Bois-Ruiné (VD) figurent notamment parmi les principaux travaux préalables.

Après la pose du premier tube effectuée à Trélex, les travaux vont s'étendre sur l'ensemble de l'année pour une mise en service du gazoduc à fin 2013. Cette nouvelle conduite de gaz naturel viendra se greffer au réseau existant de Gaznat par l'intermédiaire de deux postes d'interconnexion. Un poste de livraison sera réalisé à Trélex pour alimenter le réseau de distribution des services industriels de Nyon, et un poste dit « de sécurité » sera réalisé à Colovrex. Si les conditions météorologiques le permettent, la cadence de pose des tubes avoisinera les 500 mètres par jour.

Ce nouveau gazoduc complétera également la capacité de transport du gazoduc sous-lacustre construit dans les années 1970. D'une longueur de 24 km, le gazoduc traverse sur 15km le canton de Vaud et sur 9km le canton de Genève. Il concerne quatorze communes.



Poste de Colovrex, ch. de St-Oyend

Pour plus d'informations:  
Gaznat SA - Gilles Verdan  
Directeur adjoint  
g.verdan@gaznat.ch  
www.gaznat.ch



## PROCHAINES MANIFESTATIONS :

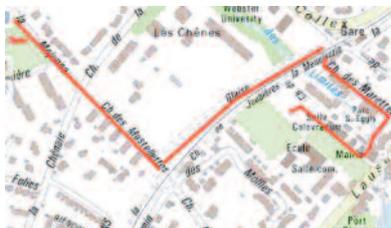
### PROMOTIONS VENDREDI 28 JUIN 2013

La commune vous invite à rejoindre les élèves de l'école de Bellevue et fêter la fin d'année scolaire le vendredi 28 juin.



Les festivités débiteront par un cortège qui prendra le départ au Verger Antique à **18h00** et sillonnera les chemins de la commune. Les écoliers présenteront ensuite un spectacle dans la salle communale. Vous pourrez également vous restaurer et des animations pour les enfants seront proposées tout autour de l'école. Le groupe TOP Five animera la soirée.

**Afin d'assurer la sécurité des enfants, les chemins de la Mojonne, Chênaie, Mastellettes et Marettes, seront fermés à la circulation pour une durée d'environ 45 minutes. Nous vous remercions de votre compréhension.**



**Les mardi 25 et jeudi 27 juin, vous aurez la possibilité d'acheter les tickets à la sortie de l'école pour votre repas et vos boissons, une bonne occasion de gagner du temps le jour des promotions !**



### FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

Venez nombreux fêter le 1<sup>er</sup> août sous le préau couvert de l'école de Bellevue, dès 18h30.

Des navettes seront organisées pour faciliter le déplacement de nos voisins gentousiens.

Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement.

### SAMEDI 31 AOÛT : MATINÉE DE PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

De 09h30 à 12h00, un grand nombre d'associations communales seront présentes dans la salle communale pour vous parler de leurs activités. Que ce soit des cours de sport, des activités culturelles, créatives, liées à l'enfant, ou encore en lien avec les animaux, le choix ne manque pas. C'est l'occasion de rencontrer et découvrir toutes les activités proposées sur la commune, faire connaissance et pourquoi pas, vous inscrire ....

### SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2013 : INAUGURATION DU BÂTIMENT DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Après 10 mois de travaux nous vous donnons rendez-vous **le samedi 14 septembre dès 09h30** pour venir inaugurer le bâtiment dédié aux activités parascolaires.



Le bâtiment vous ouvre ses portes, venez donc le visiter et découvrir la bibliothèque, les locaux du restaurant scolaire, le dojo ainsi que la salle de musique.

Les utilisateurs de ce bâtiment seront présents et vous accueilleront chacun dans leur nouvel espace où ils vous proposeront des animations et présentations. Au programme l'association du restaurant scolaire vous accueillera avec des cafés et des croissants, le club de Judo vous fera découvrir sa nouvelle salle et proposera des démonstrations et l'école de musique jouera quelques airs. A la bibliothèque, une conteuse sera présente pour les enfants et le GIAP proposera également des activités. La partie officielle est prévue à 11h30 et sera suivie d'un apéritif.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux.

### LA BUVETTE DU PORT GITANA SERA À NOUVEAU OUVERTE CET ÉTÉ !

**Du 24 juin 2013  
Au 29 septembre  
De 10h00 à 22h00**



Que vous veniez en famille ou entre amis, que vous désiriez vous relaxer entre deux baignades, passer une soirée agréable ou simplement prendre un verre au soleil, vous êtes les bienvenus à la buvette !

Sur place, vous seront proposés :

- Paninis
- Hot-dogs
- Glaces
- Boissons diverses, etc.

Venez nombreux.

### SAMEDI 5 OCTOBRE : INAUGURATION DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE

De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.



**BONJOUR, HELLO ! HOLA !  
GUTEN TAG !**

Marcus d'Estonie, Pekka de Finlande et Natalia d'Equateur sont trois des quelques 70 étudiants du monde entier qui, dès le mois d'août prochain, vont vivre en Suisse un échange d'une année scolaire. Ils brûlent d'envie de découvrir le goût de la fondue, la manière dont Noël est célébré en Suisse, et de nombreuses autres choses sur notre pays.

YFU (Youth For Understanding) Suisse, une organisation d'échanges à but non lucratif pour les jeunes de 15 à 18 ans, leur donne la possibilité de trouver eux-mêmes, en direct, une réponse à ces questions, et cherche par conséquent des familles d'accueil.

Accueillir chez soi, sur une longue période, un/e jeune d'un autre pays est non seulement une aventure, mais en plus, très souvent, la famille est récompensée par des expériences inoubliables et amusantes.

Si cette expérience vous tente, ou que vous souhaitez simplement poser des questions (sans engagement), vous pouvez téléphoner au 026 466 11 11 ou par email [romandie@yfu.ch](mailto:romandie@yfu.ch). Vous trouverez également des informations complémentaires sur le site [www.yfu.ch](http://www.yfu.ch).

YFU Suisse est certifiée par Intermundo-SQS.  
YFU Suisse est certifiée par ZEWO.

## **TRAVAIL DE MATURITÉ TANIA SPEDALIERO**

Pendant la fin de leur troisième année d'étude, les collégiens doivent mener à bien un projet qui leur tient à coeur et qui composera leur « travail de maturité ». Tania Spedaliero, Belleviste et étudiante au Collège Rousseau, a eu l'idée originale de construire un dériveur !

Elle a donc acheté par correspondance un bateau en kit puis trouvé un chantier naval sur la rive gauche du lac pour la recevoir. Mais à la fin de l'été, la construction n'étant pas terminée, elle a continué ses travaux dans le garage d'un ami puis dans celui de ses parents. Les finitions ont été particulièrement délicates, la manipulation de certains matériaux nécessitant même le port de gants et masque de protection. Le bateau a enfin été achevé en février 2013. Un samedi de mars froid mais ensoleillé, Mlle Spedaliero a invité sa famille, M. Jorge, les autorités de Genthod, représentées par M. François Mazonod, Maire, et les autorités de Bellevue, représentées par Mme Catherine DuPasquier, conseillère administrative, au Port Saladin pour une mise à l'eau de son dériveur. Tania et M. Stéphane DuPasquier ont alors fait une sortie d'essai et sont revenus à bon port quelques bords plus tard.

La matinée se termina autour d'un apéritif en l'honneur de Tania et d'une séance photos pour immortaliser l'événement. Encore toutes nos félicitations à Mlle Spedaliero pour son travail et sa détermination. Elle a obtenu la note de 6 à son travail de maturité.



## **MAIS QU'EST-CE QUE LA SOCIALISATION ?**

La socialisation est la base de l'éducation d'un chiot, sans elle toutes les dérives sont possibles. Elle est aussi indispensable que la nourriture, les promenades et l'amour que vous donnez à votre animal.

En pratique, c'est la rencontre de congénères bébés qui découvrent la vie communautaire et apprennent à s'apprécier. C'est ensuite des promenades sans souci d'agression, entre chiens civilisés.

C'est aussi pouvoir poser, dès le départ, des questions à des éducateurs confirmés si vous ne savez pas comment gérer certaines situations pénibles pour vous ou votre entourage; par exemple, aboiements excessifs, tire sur la laisse en promenade, ne reste pas seul, craintif ou dominant, etc.

Il est donc indispensable de suivre ce cours dès l'arrivée d'un chiot dans votre famille, vous n'en tirerez, par la suite, que des avantages.

Pour plus de renseignements, consultez notre site [www.cec-web.ch](http://www.cec-web.ch) et venez nous rejoindre.

Gérald Margueron  
Président



## LES JEUNES ET LES TSHM SUR BELLEVUE

Je saisis l'occasion de cet encart dans « Votre mairie vous informe », que la mairie nous a aimablement offert, pour attirer votre attention sur ce métier que je pratique, et qui me tient à cœur. J'ai choisi de m'adresser à vous directement, car au centre de mon métier se situe la communication. Une communication qui se doit d'être spécifique et remise en cause perpétuellement. Travailleuse Sociale Hors Murs, j'ai laissé pour chacun des mots qui composent l'appellation de notre métier, une majuscule car tout le monde nous nomme les TSHM. Sous l'égide de la FASE (la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle), nous nous employons à aider dans son parcours, la jeunesse de 12 à 25 ans.

Etre jeune de nos jours est plus compliqué qu'on veut bien l'admettre. Confrontés sans cesse à l'exigence du monde adulte, pas encore munis des armes nécessaires à garder le cap de façon toujours harmonieuse, sous pression de la construction d'un avenir réussi malgré ses contours de plus en plus incertains, les jeunes, plus fragiles pourtant, ploient moins que ce que l'on veut bien croire. Notre rôle à Emile Nobs - notre coordinateur de terrain, car nous travaillons



F. Foudhaily - A. Garcia - N. Glénat et E. Nobs

hors murs, c'est à dire en rue ; un des terrains de prédilection de la jeunesse - à Nicolas Glénat, à Angel Garcia, notre Assistant Socio-Educatif, et à moi-même, référente sur Bellevue et Genthod, est d'accueillir les demandes des jeunes, qu'elles aient trait à de l'animation pure, ou qu'elles soient liées à des problématiques de vie plus

compliquées à résoudre. Nous travaillons également dans ce que nous nommons « l'entre-deux », qui prend différentes formes. Par exemple, l'aide à la concrétisation de projets professionnels, d'étude, ou autre. Effectivement, la charge administrative que toute action de cet ordre implique s'apparente souvent pour les jeunes, et encore pour les adultes j'en atteste, à un labyrinthe par trop tortueux ! En facilitant l'insertion sociale des jeunes, nous résolvons dans la mesure du possible, la communication entre jeunes et adultes et, mettons également en lien les jeunes et les institutions utiles par leurs prérogatives, aux différentes problématiques de la jeunesse.

Prenant appui sur différents outils éducatifs (les petits jobs, les locaux d'accueil libre, les salles de sport, le suivi individuel, la mise sur pied d'actions collectives et communautaires, etc.), nous créons un espace de parole pour le jeune afin qu'il puisse nous raconter ce qui le préoccupe et tenter d'y remédier.

Ni agent de police, ni psychologue, ni maître ou professeur et pas non plus parent des jeunes que nous encadrons, nous TSHM, bénéficions auprès de la jeunesse et selon ses dires, d'une position propice à apporter une aide, un soutien. Présents sur les lieux qu'ils fréquentent ou les invitant « chez nous » dans nos locaux, nous faisons figure pour eux d'adultes référents avec qui, à leur guise, ils tissent le lien. Par sa nature, en intelligence avec notre sensibilité humaine, notre travail nous positionne du côté du jeune et jamais en antagoniste. C'est de concert avec le jeune et sur la base de sa volonté propre que nous allons de l'avant vers son avenir que nous lui souhaitons réussi, et pour lequel nous faisons notre possible, appuyés par ce que la FASE et les communes mettent à notre disposition en infrastructure, en temps ou outil de travail.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos activités, lieux, horaires et contacts sur la page du site de la commune de Bellevue dédiée au « social jeunesse », ou encore en suivant le lien ci-dessous: [http://www.fase-web.ch/ftp/2009/cahier\\_charges/CahierCharges-TSHM-sept07.pdf](http://www.fase-web.ch/ftp/2009/cahier_charges/CahierCharges-TSHM-sept07.pdf)

Un grand merci à tous pour votre écoute en lecture et à très bientôt !

Fatma Foudhaily, au nom de l'équipe des TSHM de la Rive Droite.



## LES CONTRÔLEURS DU STATIONNEMENT À BELLEVUE



Les quatre communes environnantes se sont regroupées pour constituer une équipe d'agents affectés au contrôle du stationnement (voir article du journal communal n°21 de mars 2013). Le chef de la police municipale du Grand-Saconnex, M. Patrick Dessibourg, qui a formé et qui gère cette petite équipe répond à nos questions :

**M. Dessibourg, après des années sans contrôle sur Bellevue, comment sur le terrain les agents ont communiqué ce changement ?** Hormis les articles de votre site internet et dans le dernier journal communal, les agents ont tout d'abord été présents sur le terrain pour mener une campagne de prévention (avec notamment des flyers sur pare-brise) pendant 15 jours.

**Et avec les commerçants ?** L'information auprès des commerçants a consisté à leur expliquer que cela aurait un effet positif sur la disponibilité des places pour l'accès de leurs clients. Pour leur usage personnel, les agents ont indiqué que les disques bleus peuvent être commandés gratuitement directement auprès du TCS. En outre, la mairie et tous les postes de police en donnent.

**Comment réagissent les contrevenants ?** Bien dans l'ensemble. Il s'agit souvent d'expliquer à la personne pourquoi elle reçoit une amende. Le fait d'avoir des contrôleurs permet aussi de voir concrètement sur le terrain ce qui ne joue pas. Cela permet de faire des adaptations signalétiques après coup.

**Quelles sont les infractions les plus souvent rencontrées et comment les éviter ?** L'absence du disque de stationnement, une mauvaise heure indiquée et oublier de s'acquitter de la taxe de parking (horodateur)\*. Il arrive également que des usagers se stationnent hors cases ce qui peut s'avérer très dangereux surtout lorsque la visibilité en est amoindrie.

**\*A propos de cet horodateur, il est à signaler qu'après la mise en zone bleue de la zone Port-Saladin – Port Gitana, ce sera au tour du parking de la mairie et des places de la zone Port Gitana jusqu'à l'entrée du chemin des Mollies d'être mis en conformité (selon proposition de l'Exécutif communal à la séance du Conseil municipal du 7 mai 2013).**

## LA POLICE NOUS TRANSMET SES STATISTIQUES

Voici les chiffres des études stratégiques de la police pour Bellevue :

Total des interventions :

2010 : 496.

2011 : 445.

2012 : 505.

Il est à relever que les chiffres des interventions concernent aussi les contrôles d'initiatives. Donc, un chiffre élevé ne veut pas dire forcément plus de criminalité.

Contrôles :                      Cambriolages et tentatives :

2010 : 68.

2010 : 54.

2011 : 61.

2011 : 82.

2012 : 99.

2012 : 56.

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DES POMPIERS VOLONTAIRES EN 2012



En 2012, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 14 sinistres dont 3 incendies, 3 récupérations d'animaux, 2 déblaiements de branches sur la voie publique, 6 inondations. Elle a en outre fait 15 gardes lors de manifestations à la salle communale.

L'effectif 2012 est de 28 hommes (+2 par rapport à 2011). La formation a représenté 233.5 heures. Le nombre total d'exercices a été de 6 (+2 pour les porteurs d'appareil respiratoire). L'année fut marquée par l'inspection cantonale triennale (voir journal communal n°20 de décembre 2012) qui a été réussie ainsi que la passation du commandement de la compagnie de Jimmy Loup à Jean-Marc Carrillo.

**Les pompiers de Bellevue sont à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre leurs rangs. Merci de prendre contact avec Jean-Marc Carrillo 079 617 73 64.**

Interventions S.I.S. 2012	
Alarmes automatiques	7
Animaux	2
Ascenseurs	1
Déblaiements	1
Divers	2
Incendies	2
Inondations	3
Matières dangereuses	2
Odeurs	1
Sauvetages	2
Technique	1
<b>Total sans les ambulances</b>	<b>24</b>
Ambulances	1
<b>Total des interventions</b>	<b>25</b>

Total interventions S.I.S. Evolution 2005 - 2012	
Année	Total des interventions
2005	48
2006	39
2007	34
2008	30
2009	34
2010	29
2011	21
2012	25



## DU TERREAU LOCAL À DISPOSITION ET GRATUITEMENT!

Le GICORD (Groupement Intercommunal de Compostage des communes de la Rive-Droite) permet aux communes et aux entreprises de déposer leurs déchets verts « secs » (sans déchet de cuisine) afin qu'ils soient valorisés en compost. En tant que particulier, il n'est pas possible de déposer ses déchets au GICORD, pour cela, il y a l'ESREC. Par contre, si vous désirez du compost, vous pouvez aller en chercher gratuitement au GICORD pendant les heures d'ouvertures (lundi-mercredi 10h-12h). Il suffit pour cela de vous munir de sacs et de venir avec un véhicule. Si vous venez avec une remorque (compost en vrac), il vous en coûtera 26 francs par tonne (c'est un prix préférentiel pour les particuliers). Notez toutefois que la disponibilité du compost peut ne pas être garantie à tout moment car il lui faut une certaine maturité pour être réutilisé dans vos plates-bandes. Notez encore que pour les habitants de Bellevue, les services extérieurs communaux mettent à disposition du compost derrière l'ancienne déchetterie, au chemin des Tuileries, en face du centre sportif de la Vigne Blanche. Merci de vous servir en quantité raisonnable c'est-à-dire dans quelques sacs qui rentrent dans votre voiture (pas en vrac). Ces prestations sont « à bien plaisir » et s'il devait y avoir trop d'abus, elles pourraient être stoppées.

Le GICORD est une structure qui opère depuis 13 ans et qui réunit aujourd'hui les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. En 2012, ce sont plus de 3'400 tonnes de déchets verts qui ont été transformés (deux tiers en provenance des communes et un tiers d'entreprises privées). Si des camions poubelles avaient dû aller aux Cheneviers incinérer ces déchets, ils auraient parcouru environ l'équivalent du tour de la terre !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'entreprise Jacquet au 022 849 80 00 et demander le responsable GICORD.





**OFFRE PROMOTIONNELLE - UNIRESO**

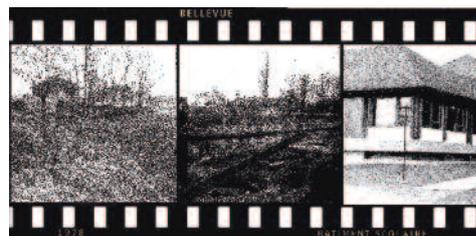
Nous vous rappelons que les bons de réduction relatifs aux renouvellements des abonnements annuels juniors, peuvent être obtenus à la réception de la mairie jusqu'au jeudi 22 août 2013, (les bons pour les nouveaux abonnements se terminant au jeudi 4 juillet 2013)

**POPULATION**

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3228 habitants à fin avril 2013.

**LES 35 ANS DU CENTRE SCOLAIRE DE BELLEVUE**

Si aujourd'hui, c'est le bâtiment parascolaire qui se construit par manque de place dans les



locaux scolaires existants, il y a 35 ans c'est le bâtiment appelé « Menuiserie » qui s'avéra nécessaire. En effet, les premiers bâtiments communaux (alignement mairie – local de vote – locatif - Colovracum) datent de 1889. Dès lors et pendant presque 1 siècle, ce sont ces petits bâtiments qui suffirent à instruire la poignée d'élèves bellevistes (entendez par là les enfants du bas de la commune, les autres enfants allant à Genthod ou Collex). Les zones d'habitations se développent dans les années 1970 avec notamment les immeubles locatifs de la route de Lausanne, la copropriété « Les Arbres » et le Coin de Terre, faisant passer la population belleviste de 600-700 habitants depuis quelques décennies à près de 1'000 habitants à la fin des années 1970. Ces types d'habitations favorisent l'arrivée de familles et donc d'enfants devant être scolarisés. Aussi, la construction d'une école devient nécessaire et c'est ce que décide le Conseil municipal en 1976. Début 1978 déjà, c'est M. le Maire, Marcel Neyroud, qui invite la population à découvrir le nouveau centre scolaire et les associations locales. C'est le 17 mars 1979 qu'il sera officiellement inauguré en présence parmi d'autres, de M. André Chavanne, Conseiller d'Etat, et M. François Bouvier, architecte du projet. Ce centre sera à de nombreuses reprises cité en exemple et sera souvent source d'inspiration pour d'autres projets semblables. Trente ans plus tard, des travaux ont été engagés afin d'assainir et moderniser ce bâtiment central de la vie locale villageoise.

Retrouvez des documents photos et vidéos inédits de l'école sur [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

Photographies issues des archives de M. George Bouvier, informations tirées des séances du Conseil municipal de Bellevue et des livres historiques bellevistes.



**PETITS CONSEILS DE NOS JARDINIERS**



Après les pluies de ces dernières semaines nous osons rêver d'un temps meilleur et d'un bel été sur les terrasses, les balcons et dans les jardins. En juin, il est temps de planter tomates et aubergines et les couvrir selon les caprices de la météo. On retrouve également la betterave, les carottes, la chicorée, le concombre, la courgette, les haricots, la laitue, les navets, la pastèque, le persil, les poireaux et les radis.

Les pucerons sont très actifs en cette période et particulièrement sur les rosiers. Planter des espèces répulsives comme les capucines, les oeillets d'inde et surtout la lavande permet de lutter naturellement contre les invasions de pucerons. La coccinelle est également très efficace.

Nous vous souhaitons une belle saison.





## AGENDA 2013 DE LA COMMUNE

### JUIN 2013

- Dimanche 9 :** Votation populaire  
**Jeudi 13 :** Levée des encombrants  
**Vendredi 28 :** Promotions scolaires, école de Bellevue

### JUILLET 2013

- Lundi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 23 août :** Vacances scolaires

### AOÛT 2013

- Jeudi 1<sup>er</sup> :** Fête nationale célébrée à Bellevue  
**Samedi 24 :** Animations « Activ'été » proposées par la FASe, à la Vigne blanche  
**Samedi 31 :** Matinée de présentation des associations communales

### SEPTEMBRE 2013

- Jeudi 5 :** Jeûne genevois  
**Samedi 14 :** Inauguration du bâtiment dédié aux activités parascolaires  
**Vendredi 20 :** Journée internationale à Pied à l'école - Pedibus  
**Dimanche 22 :** Votation populaire  
**Dimanche 29 :** Vide grenier

### OCTOBRE 2013

- Samedi 5 :** Inauguration de la crèche intercommunale

## Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329  
 CP 44 - 1293 Bellevue  
 Tél. 022 959 88 20  
 Fax 022 959 88 21  
[info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch)  
[technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch)  
[cm@mairie-bellevue.ch](mailto:cm@mairie-bellevue.ch)  
[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

## Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13 h 30 à 16 h 30
- Les mercredis de 9 h à 13 h
- Les jeudis de 13 h 30 à 19 h
- Les vendredis: fermé

- Administration communale
- Sécurité
- Culture et loisirs
- Social – petite enfance
- Technique – Bâtiments – Services extérieurs
- Développement durable
- Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur notre site internet sous "Publications".



## SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site [www.bellevue-beach.ch](http://www.bellevue-beach.ch) est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.